



# Mauriac

## POUR TOUS

*Le bulletin d'information de la Ville de Mauriac*



[www.mauriac.fr](http://www.mauriac.fr)



[@villedemauriac](https://www.facebook.com/villedemauriac)

**N° 8**  
janvier 2024

# CONTACTS

## ■ SERVICES MUNICIPAUX

20 place Georges Pompidou / 04 71 68 01 85  
[mairie@mauriac.fr](mailto:mairie@mauriac.fr)

### • Service Population (Accueil - Etat-Civil - Urbanisme)

#### Accueil du public

- Lundi au jeudi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00
- Vendredi : 8h30 à 16h30 en continu
- Samedi : 10h00 à 12h00

#### Cartes Nationales d'Identité / Passeports

Uniquement sur rendez-vous au 04 71 68 01 85

### • Services Techniques

Centre Technique Municipal - Parc des Rédines  
04 71 68 05 38

### • Cabinet du Maire / 04 71 68 36 24

## ■ PÔLE PETITE ENFANCE - Rue du 8 Mai

• Crèche "Ô COM 3 POM" / 04 71 68 74 45  
[creche@mauriac.fr](mailto:creche@mauriac.fr)

• Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) / 04 71 68 20 24  
[alsh@mauriac.fr](mailto:alsh@mauriac.fr)

## ■ POINT-JUSTICE - Ancien tribunal / Place du Palais

*Permanences juriste, conciliateur, délégué du défenseur des droits...*  
Infos et prise de RDV auprès du CDAD / 04 71 43 00 10

## ■ MAISON DES SERVICES - Place Gambetta

*Permanences CPAM, CRAM, AEMO...*

*Détails des créneaux de permanences sur [www.mauriac.fr](http://www.mauriac.fr)*

## ■ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MAURIAC

1 avenue du Commandant Gabon / 04 71 68 27 32  
[administration@paysdemauriac.fr](mailto:administration@paysdemauriac.fr)

## ■ OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE MAURIAC

1 rue Chappe d'Auteroche / 04 71 68 19 87  
[tourisme@paysdemauriac.fr](mailto:tourisme@paysdemauriac.fr)

## ■ MÉDIATHÈQUE DU PAYS DE MAURIAC

Rue du 11 novembre / 04 71 67 35 81  
[mediatheque@paysdemauriac.fr](mailto:mediatheque@paysdemauriac.fr)

## ■ CENTRE AQUATIQUE DU PAYS DE MAURIAC

Avenue du Commandant Gabon / 04 71 40 58 90  
[centre.aquatique@paysdemauriac.fr](mailto:centre.aquatique@paysdemauriac.fr)

## ■ DÉCHETTERIE DU PAYS DE MAURIAC

Boulevard Pasteur / 04 71 68 24 70

### • Horaires d'ouverture

- Lundi : 13h30 à 17h30
- Du mardi au samedi : 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

## SOMMAIRE

ÉDITO/VOEUX DU MAIRE .....	p. 3
VIE MUNICIPALE .....	p. 4-5
CADRE DE VIE .....	p. 6
SOCIAL .....	p. 7

ANIMATIONS RETOUR EN IMAGES .....	p. 8-9
À L'HONNEUR .....	p. 10
TRIBUNES .....	p. 11
HIBERNAROCK .....	p. 12



*Mauriac* POUR TOUS, le bulletin d'information de la Ville de MAURIAC

Parution : janvier 2024 - Directeur de la publication : Edwige ZANCHI, Maire - Conception : Ville de Mauriac / Cabinet du Maire.  
Crédits photos : Ville de MAURIAC, CC du Pays de MAURIAC, Résidence de l'Auzelaire, ACAMV, Judo Club, Octobre Rose à Mauriac.  
Impression : I2S AURILLAC sur papier PEFC - Dépôt légal : à parution - N° ISSN 2425-293X



Mesdames, Messieurs, chers Mauriacois,

Ce premier numéro de l'année 2024 du bulletin municipal est consacré à la présentation, par le conseil municipal et son maire, des vœux à toutes les Mauriacaises et tous les Mauriacois.

Il est l'occasion aussi de remercier le personnel communal qui travaille de façon quotidienne dans l'ombre, les services de l'Etat, les élus de la Région et du Département, tous les services de secours, les artisans et commerçants, l'Office de Tourisme du Pays de Mauriac et tous ceux qui prennent part aux animations et cérémonies initiées par la Ville.

De nombreux travaux ont été réalisés sur l'année qui vient de s'écouler mais le travail est loin d'être terminé... 2024 va ainsi débiter par la fin des travaux de la micro-crèche et de la maternelle et l'étude d'une seconde tranche pour le primaire, la réhabilitation des locaux de nos gendarmes avec la rénovation énergétique, la refonte du site internet de la ville, la réflexion sur la reprise des biens de section, le rachat au bailleur social Polygone du bail de l'Auzelaire par le Centre Communal d'Action Sociale, la mise en place d'animations saisonnières et traditionnelles, la recherche de nouvelles pistes pour éliminer les cyanobactéries au plan d'eau (plantes, vidange, curage), une étude pour des modes de chauffage plus vertueux des bâtiments communaux, la mise en place d'une borne électrique de recharge pour les voitures avec le Syndicat d'Energie 15, le programme de travaux de mise aux normes enclenché au marché au cadran à travers le syndicat mixte et suite à la modification des statuts, la poursuite des travaux de voirie petits et grands... **Et toujours en n'augmentant pas les taux des taxes foncières communales.**

Et au niveau de la Communauté de Communes du Pays de Mauriac, il sera indispensable de poursuivre un travail en complémentarité pour voir sortir de terre un pôle santé, un PLUI et une harmonisation des solutions offertes à la population à travers la Convention Territoriale Globale.

Mauriac, ville de 3729 habitants (population totale en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2024 / source INSEE) possède des infrastructures dignes d'une ville bien plus grande. Sachons apprécier ses richesses à leur juste valeur et nous aimerons notre ville et serons heureux d'y vivre. Soyons fiers de la voir changer !

Je vous renouvelle à tous, mes souhaits de bonne et heureuse année 2024.



Edwige Zanchi, Maire de Mauriac, a présenté ses vœux aux acteurs du territoire, le 5 janvier dernier\* à la salle André Thivet.

\* en présence de Laurent Buchaillat, préfet du Cantal, Alexandre Kesteloot, sous-préfet - directeur de cabinet du Préfet, Elodie Mareau, sous-préfète chargée de mission auprès du Préfet, Jean-Yves Bony, député, Stéphane Sautarel et Bernard Delcros, sénateurs, Marie-Hélène Chastre, vice-présidente du Conseil Départemental du Cantal, Jean-Pierre Soulier et Olivier Roche, respectivement président et vice-président de la CC du Pays de Mauriac ainsi que de nombreux élus mauriacois et les membres du Conseil Municipal des Jeunes.

## ■ JEUNESSE

### Signature de la Convention Territoriale Globale avec la Caisse d'Allocations Familiales



Signature de la CTG autour de **Pascal Pons**, directeur de la CAF du Cantal et **Stéphanie Basset**, conseillère technique en action sociale à la CAF du Cantal ; en présence d'**Edwige Zanchi**, Maire de Mauriac, de **Jean-Pierre Saulier**, président de la CC du Pays de Mauriac, d'**Olivier Roche** et **Serge Leymonie**, Vice-présidents de la CC du Pays de Mauriac et de **Lucas Juillard**, coordinateur de la CTG sur le Pays de Mauriac

Le 14 décembre dernier, la Ville de Mauriac et la Communauté de Communes du Pays de Mauriac ont signé la Convention Territoriale Globale (CTG) 2022-2026 avec la Caisse d'Allocations Familiales du Cantal (CAF).

#### La CTG, c'est quoi ?

La *Convention Territoriale Globale (CTG)* est une convention de partenariat conclue entre la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et des collectivités (Communauté de Communes du Pays de Mauriac et la Ville de Mauriac). Elle permet d'élaborer conjointement

*un plan de développement social du territoire et de renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des services mis en place en faveur des familles et de la jeunesse.*

Afin d'atteindre ces finalités, la construction du projet de la CTG s'est faite au moyen d'un **diagnostic social** de territoire partagé incluant les forces vives du territoire : habitants, usagers des services, techniciens et élus.

La présente CTG couvrira l'ensemble des champs d'intervention où la

CAF intervient : la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, l'accès aux droits, l'animation de la vie sociale, le handicap...

Cette démarche partenariale a permis d'élaborer un **projet de territoire concret et pertinent** en faveur du maintien et du développement des services aux familles et la mise en place de toute action favorable aux allocataires.

Un plan d'action pour 5 ans (2022 à 2026) a ainsi été arrêté et décliné dans **50 fiches action**. Développer des places d'accueil petite enfance est une action identifiée comme prioritaire sur le Pays de Mauriac et va se concrétiser par l'ouverture à Mauriac d'une micro-crèche à la rentrée 2024.

Un travail d'élaboration d'un Projet Éducatif de Territoire (PEDT) à l'échelle du Pays de Mauriac va également débuter en vue d'harmoniser la semaine scolaire à 4 jours ou 4,5 jours.

## ■ AIDE AUX TERRITOIRES

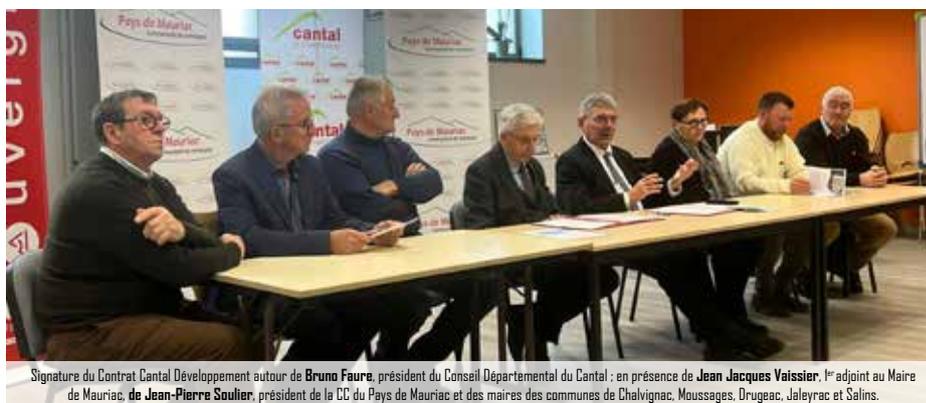
### Le Pays de Mauriac a signé le Contrat Cantal Développement avec le Département

Le dispositif de soutien Contrat Cantal Développement mis en place par le Conseil Départemental soutient les projets communaux et intercommunaux dans les domaines de l'attractivité, de l'innovation, de transition écologique...

Le 22 décembre 2023, la Communauté de Communes du Pays de Mauriac a signé son contrat avec le Département pour un **montant total d'aides de 642 375 € sur la période 2022-2027**.

#### Les projets bénéficiaires

Trois projets sont portés par la Communauté de Communes (la 3<sup>ème</sup> tranche de la voie verte entre Embrassac et Vendes, l'aménagement



Signature du Contrat Cantal Développement autour de **Bruno Faure**, président du Conseil Départemental du Cantal ; en présence de **Jean Jacques Vaissier**, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire de Mauriac, de **Jean-Pierre Saulier**, président de la CC du Pays de Mauriac et des maires des communes de Chalvignac, Drugeac, Jaleyac et Salins.

du port de Nauzenac et la valorisation du site de la cascade de Salins) et cinq autres projets par les communes de Chalvignac, Drugeac, Le Vigean, Moussages et Mauriac.

Ainsi **Mauriac va bénéficier d'une**

**aide de 70 000 €** attribuée à l'important chantier de rénovation énergétique, de désamiantage et d'accessibilité de l'école maternelle et de création d'une micro-crèche, sur un montant de travaux de 634 101€.

## POPULATION

**3 729 mauriacois au 1<sup>er</sup> janvier 2024**



Les populations légales millésimées 2021 entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Le terme générique de "**populations légales**" regroupe pour chaque commune :

- **sa population municipale**
- **sa population comptée à part**
- **sa population totale** qui est la somme des deux précédentes.

Les "**populations légales**" sont définies par le décret n°2003-485 publié au Journal officiel du 8 juin 2003, relatif au recensement de la population, modifié par le décret n° 2019-1302 du 5 décembre 2019. Désormais, elles sont actualisées et authentifiées par un décret chaque année.

Environ 350 textes législatifs ou réglementaires font référence à ces populations.

La **population municipale** est celle qui est utilisée à des fins statistiques.

La **population totale** est la plus souvent utilisée pour l'application de dispositions législatives ou réglementaires.

### Commune de MAURIAC

Populations légales au 1<sup>er</sup> janvier 2021 en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024

Population  
municipale  
**3519**

Population  
comptée à part  
**210**

Population  
totale  
**3729**

Plus d'infos sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)



## Bienvenue

11/10/2023 CROS Candice  
18/11/2023 COROSINE Neha  
24/11/2023 BACON Esmée



## Félicitations

02/12/2023 GASTAL Tiffany  
et KOWALCZYK Maxime  
30/12/2023 NOURET Marie  
et DUBOURG René



## Nous nous ont quittés

01/10/2023 OLIVEIRA M-Jeanne, née MAZEIRAT  
07/10/2023 MONTESINOS Jeanne, née LAC  
12/10/2023 LANDFRIED Luc  
15/10/2023 SIMONET Jean-Claude  
16/10/2023 VERGNE Denise  
19/10/2023 CHAMBON Maurice  
20/10/2023 GERBE Denis  
22/10/2023 BARBAZANGE Jean  
28/10/2023 LAVERGNE Robert  
29/10/2023 LEBLON Philippe  
02/11/2023 JAMMOT Simone, née LENAUD  
05/11/2023 ARNAUD Roger  
13/11/2023 VIDAL André  
15/11/2023 DI NOCERA Nicole, née FOURCADE  
20/11/2023 DELPEUCH Chantal, née GASPAROUX  
22/11/2023 CHEYMOL Céline, née VANTAL  
23/11/2023 SELVE Jean  
24/11/2023 CAMBOURAKIS Ginette, née TUAL  
15/12/2023 LABRO André  
22/12/2023 PALAT Marcel  
24/12/2023 DELORD Marie-Louise, née FONTES  
25/12/2023 MAGOT Andrée, née TOLÉDO

## DÉLÉGATIONS

### Plusieurs mouvements au sein du conseil municipal

Suite au remaniement entériné lors de la séance du 29 novembre 2023, les adjoints et conseillers délégués sont :

- ▶ **Jean Jacques VAISSIER**, 1<sup>er</sup> adjoint, délégué aux finances et aux affaires générales.
- ▶ **Raymonde THESSANDIER** : 2<sup>ème</sup> adjointe, déléguée à l'action sociale et à la santé
- ▶ **Jacques SERRAT**, 3<sup>ème</sup> adjoint, délégué aux travaux et à l'urbanisme.
- ▶ **Béatrice CARTAYRADE** : 4<sup>ème</sup> adjointe, déléguée aux sports et au tourisme
- ▶ **Michel PAPON**, 5<sup>ème</sup> adjoint, délégué aux énergies, à la voirie et aux énergies renouvelables.
- ▶ **Maryse BONNET** : 6<sup>ème</sup> adjointe, déléguée à l'économie, la vie associative et aux animations
- ▶ **Georges ALBESSARD** : 7<sup>ème</sup> adjoint, délégué à la culture, au patrimoine et à l'histoire
- ▶ **Elisabeth BALADUC** : 8<sup>ème</sup> adjointe, déléguée à l'enseignement et à la jeunesse
- ▶ **Sylvie FENIÈS** : conseillère déléguée à la communication
- ▶ **Guillaume POINAT** est nommé conseiller délégué à l'environnement, au cadre de vie et à l'agriculture.

Suite de la démission d'Olivier PRAT, conseiller municipal, **Jacques KHIAR** a été installé comme **conseiller municipal**.

# CADRE DE VIE

## VOIRIE

Faciliter, sécuriser la circulation des piétons et des personnes à mobilité réduite ou assurer une bonne évacuation des eaux pluviales.



Rue Pierre et Marie Curie



Carrefour Rue du 8 mai - Avenue Talandier



Rue du 11 novembre



Rue Longchamp

Dans le cadre du programme annuel de travaux de voirie, de nombreuses réfections de trottoirs et créations de "bateaux" ont été réalisées en fin d'année 2023, permettant aux usagers une meilleure circulation et des déplacements plus sécurisés.



Rue des écureuils - La Bessade



Rue du Dr Mallet

COÛT TOTAL :  
53 206 € HT



Rue Notre-Dame



Rue Jean de la Fontaine - Les Fontilles



## DÉNOMINATIONS

- ▶ Afin de faciliter l'intervention des secours et les livraisons, deux voies situées dans le secteur du Pommier, jusqu'alors sans dénomination, s'appellent **rue Pierre Anglard** et **rue du Docteur Auguste Andrieux** (*Conseil Municipal du 30/06/2023*).
- ▶ Le chemin situé dans le prolongement du chemin de la carrière a été baptisé **Chemin**

**Dujan Basa** en hommage à cet homme qui a travaillé à la carrière du Puy Saint-Mary (*Conseil Municipal du 29/09/2023*).

- ▶ Le parcours santé, installé autour du plan de Val Saint-Jean et initié par le Conseil Municipal des Jeunes, porte désormais le nom de l'aventurière **Marie Marvingt**, née à Aurillac en 1875, pionnière dans la pratique sportive féminine notamment en ski, en alpinisme ou encore en cyclisme (*Conseil Municipal du 15/12/2023*).

## SENIORS

### Un peu de temps pour un "Brin de caouette"

En 2022, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Mauriac lançait "Brin de caouette", un dispositif visant à rompre l'isolement des personnes âgées et des aidants familiaux.



#### L'OBJECTIF

**Créer du lien** en proposant des temps d'échanges autour de jeux, promenades pédestres, discussions, lectures... et ainsi contribuer à lutter contre l'isolement de la personne âgée ou de l'aidant familial.

#### BÉNÉFICIER DE CE SERVICE

Les personnes qui aimeraient recevoir, de temps en temps, une visite pour discuter, lire, se balader... sont invitées à prendre contact avec le CCAS afin d'être mises en relation avec un visiteur bénévole. La fréquence des rencontres et le programme d'activités seront fixés avec le CCAS.

**Ce service est entièrement gratuit pour le bénéficiaire.**

*Brin de caouette, c'est faire se rencontrer des personnes pour partager un moment de convivialité lors de visites à domicile organisées par le CCAS de Mauriac.*



Comme Gisèle (à gauche), devenez bénévole ! Ici lors d'une visite chez Simone A. (au centre) en compagnie de Raymonde Thessandier, adjointe déléguée à l'action sociale et à la santé (à droite)



**Pour mener à bien sa mission, le CCAS de Mauriac cherche de nouveaux bénévoles pour rejoindre le réseau "Brin de caouette".**

#### DEVENIR BÉNÉVOLE

Pour devenir bénévole, il suffit de disposer d'un peu de temps, une fois par mois, pour rendre visite à une personne que le CCAS vous aura confiée.

Une formation et un accompagnement seront assurés par une équipe de professionnels et l'engagement du bénévole se concrétisera par la signature d'une charte.

+ d'infos

**CCAS de Mauriac**

**04 71 68 28 15 / [ccas@mauriac.fr](mailto:ccas@mauriac.fr)**



Réception des bénévoles en mairie et partage de la galette à l'occasion de la nouvelle année.

# ANIMATIONS

OCTOBRE - NOVEMBRE - DÉCEMBRE >>>

RETOUR EN IMAGES

OCTOBRE ROSE

08/10



Records battus pour l'édition 2023 avec plus de 300 participants et 3600 € récoltés au profit de la Ligue contre le cancer.



11/10

CONCERT ENSEMBLE DE HAUTE-AUVERGNE

Des spectateurs venus très nombreux à la basilique Notre-Dame des Miracles pour assister, conquis au concert de l'ensemble de Haute-Auvergne.

SOIRÉE THÉÂTRE

04/11

Représentation à la salle André Thivet de la pièce tirée du roman à succès, *"Juliette, Victor Hugo mon fol amour"* de Patrick Tudoret, brillamment interprétée par Marie Lussignol.



Comme le veut la tradition, Madame le Maire a accueilli fin novembre en mairie, en présence de nombreux élus, les sapeurs-pompiers de Mauriac pour une remise de diplômes et de galons à l'occasion de la traditionnelle fête de la sainte-Barbe, patronne des pompiers.

Le lendemain, c'est aux côtés des musiciens de la Jeanne d'Arc qu'elle a honoré leur patronne sainte-Cécile.

SAINTE-BARBE

25/11



SAINTE-CÉCILE

26/11



# "NOËL À MAURIAC"

DÉCEMBRE 2023

Tout au long du mois de décembre, les mauriacois, petits et grands, ont préparé les fêtes de fin d'année.



## ■ ASSOCIATION

### Le Judo Club Mauriacois reçoit le label argent France Judo



Le 10 novembre dernier, Romain Jammet, président du Comité du Cantal de Judo est venu remettre le label France Judo niveau argent au Judo Club Mauriacois en présence d'Edwige Zanchi, maire de Mauriac, de Béatrice Cartayrade, adjointe déléguée aux sports et au tourisme, de Valérie Cabecas, vice-présidente du Conseil Départemental du Cantal, d'Yves Magne, maire d'Arches, de Cédric Lallé, vice-président du Comité du Cantal de Judo et des partenaires privés.

France Judo a lancé sa première

campagne de labellisation en 2023. Ce label vise à récompenser les clubs les plus vertueux et les plus engagés en valorisant leur activité et leur dynamisme autour de quatre grandes thématiques : le projet du club, la dynamique du club, l'activité et l'offre sportive, l'encadrement et la formation.

La campagne de labellisation comportait quatre niveaux : affilié, bronze, argent et or. Le Judo Club Mauriacois fait partie des 215 clubs à avoir été labellisés argent sur 5200 affiliés en France. C'est une belle

reconnaissance et une belle récompense pour le travail et l'engagement fournis par toute l'équipe du JCM : licenciés, dirigeants et professeurs.

Après l'obtention en octobre 2022 du Trophée du Sportif Cantalien pour l'ensemble du développement du club, cette labellisation marque une belle année pour le club qui fête son 25<sup>ème</sup> anniversaire et travaille sur de nouveaux projets parmi lesquels l'installation de murs de protection au dojo et un déplacement à Paris au "Grand Slam".



## ■ CENTENAIRE

Le jour même de ses 100 ans, le 23 octobre 2023, **Robert Lavergne** et sa famille étaient reçus en mairie par Madame le Maire et Raymonde Thessandier, adjointe au maire déléguée à l'action sociale et à la santé.

Un joli moment de partage et de convivialité au cours duquel Edwige Zanchi a pu le féliciter pour son parcours et lui offrir quelques présents au nom de la Ville de Mauriac.

Une pensée particulière pour Monsieur Lavergne qui nous a quittés quelques jours après cette rencontre.

*Chers Mauriacois, chers Mauriacoises,*

*Le dernier éditorial de Mme le Maire nous a un peu surpris, nous avons l'impression que Mme le Maire attend nos arguments pour y répondre.*

*Serait-elle à ce point à court d'idée ?*

*Chaque Conseil Municipal nous apporte un lot d'imprécisions : en effet pour Mme le Maire le budget ne sert à rien car il est provisoire. Alors comment fait-elle pour engager les dépenses et encaisser les recettes ?.*

*Cela nous paraît très grave, car pour bien gérer une commune, le budget est l'élément indispensable avec le Code des Communes.*

*La responsabilité du Maire est engagée lorsque les décisions ne sont pas votées en conseil municipal, mais lorsqu'elles le sont la responsabilité incombe au maire et à l'ensemble des conseillers qui approuvent ces décisions par le biais d'un vote pour .*

*Nous déplorons que les seniors n'est pas eu d'invitation personnelle pour le goûter de NOEL, car tout le monde n'a pas accès aux réseaux sociaux et ne peut pas aller récupérer un bulletin d'inscription à la mairie, dans les commerces ou à l'office du tourisme. Une petite attention pour ceux qui n'ont pu assister au goûter ou n'ont pu s'y rendre aurait été la bienvenue.*

*Nous regrettons également que pour les fêtes de NOEL la place ne soit décorée qu'à minima. Sauf la mairie !!*

*La fête de la pompe est une bonne idée, mais il manque de l'animation. Pourquoi avoir annulé le marché aux puces du mois d'août qui attirait beaucoup d'exposants et de visiteurs et qui faisait une animation supplémentaire.*

*Nous restons à votre écoute et à votre disposition.*

*Nous vous adressons tous nos vœux les plus sincères pour l'année 2024, nous vous souhaitant une très bonne santé et beaucoup de bonheur.*

#### **Le groupe d'opposition**

**Alain DELASSAT, Andrée Brousse, Mireille LEOTY, Stéphanie SEIRIEX, Gerard VIOLLE.**

*Chères Mauriacois, chers Mauriacois,*

*Nous profitons de ces quelques lignes pour souhaiter à chacune et à chacun nos meilleurs vœux.*

*Malgré les limites budgétaires, l'équipe de la majorité municipale continue à travailler pour répondre à vos besoins, rendre notre ville plus attractive, offrir toujours plus de services de proximité, soutenir le dynamisme de nos acteurs économiques, de nos associations et préserver notre cadre de vie et son environnement.*

*En 2023, tout en contenant la pression fiscale nous avons pu mener à bien un grand nombre de promesses, mais compte tenu de l'ampleur de la tâche nous sommes parfois amenés à faire des choix.*

*Beaucoup a déjà été fait, et beaucoup sera accompli dans les prochains mois et années pour le développement de Mauriac.*

*En 2024, soyons optimistes pour agir et investir sans perdre de vue que nos ambitions pour notre ville dépendent toujours de nos moyens budgétaires.*

*Notre budget sérieux, tourné vers l'avenir va nous permettre de concrétiser un grand nombre d'objectifs, même si ces derniers mettent du temps parfois, dû très souvent à la lenteur et la complexité administratives.*

*Mauriac avance et ensemble nous relèverons le pari de rénover notre commune.*

*Nous voulons remercier et féliciter pour leur engagement associatif, les présidents, membres de bureaux et bénévoles des associations qui œuvrent dans les domaines social, culturel, sportif ou de loisir. Ils sont des partenaires indispensables et un vecteur du bien vivre ensemble. C'est grâce à eux que se tisse le lien entre tous les habitants, toutes générations confondues et que se crée une dynamique sur notre ville.*

*Nous restons mobilisés chaque jour à vos côtés et continuerons d'accompagner les projets pour que notre cité demeure ambitieuse. Soyez persuadés de notre détermination pour que Mauriac gagne.*

#### **Au nom du groupe de la majorité**

**Jean Jacques VAISSIER**

# HIBERNAROCK

2 FÉVRIER - 9 MARS 2024

24 SAMEDI  
FÉVRIER

20H30

REGGAE SOUL 100% ORGANIQUE

Ouverture des portes : 20h

15€, 10€ et gratuit -18 ans

Infos & résas : 04.71.68.19.87

Pré-réservation : [hibernarock.fr](http://hibernarock.fr)

Navette gratuite au départ d'Aurillac

Partenaires : C.C du Pays de Mauriac, la ville de Mauriac et l'école de musique du Haut Cantal

MAURIAC

GYMNASE

EN 1ÈRE PARTIE :

concert surprise proposé  
par l'école de musique  
du Haut Cantal

## FAADA FREDDY

L'EP *Tables Will Turn* signe le grand retour du chanteur sénégalais Faada Freddy après un long silence discographique depuis la sortie en 2016 d'un premier album *The Gospel Journey*, ponctué de quelques 300 concerts à travers le monde. *Tables Will Turn* confirme une approche musicale sans concession où les seules ressources sont humaines. « Ma musique c'est 100% organique et 0% technologique » résume Faada pour évoquer un dispositif, déjà éprouvé sur *The Gospel Journey*, qui sollicite la bouche et le corps pour imiter le son des instruments.

